



MANUEL D'INSTRUCTIONS ET DE MISE EN SERVICE



GROUPE DE SURPRESSION SUR CHÂSSIS

MODÈLES :
50L - 80L



Chère cliente, cher client,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit.

Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.

Attention : avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Ils veillent à ce que vous puissiez utiliser votre appareil dans des conditions optimales et à ce qu'il dure longtemps.

Sommaire

Avant-propos	4
Prescription essentielle	4
Fonctionnement du réservoir	5
Pressostat	5
Comment calculer ses besoins en eau	6
▪ Débit et pression	6
▪ Choix des tuyaux	7
Élimination	9
Garantie	9
Incidents de fonctionnement	10
Déclaration de conformité	11



Avant-propos

La présente notice ne vise que le pompage d'eau froide et propre. Pour une installation de qualité, il est important de placer un clapet de pied avec crépine, à environ 5 à 6 cm du fond de la citerne pour éviter d'aspirer les boues déposées au fond de celle-ci.

Si on doit pomper l'eau d'un puit s'assurer que le clapet se trouve au moins 30 cm au-dessous du niveau des basses eaux.

S'il est impossible de placer un clapet de pied ou si la pompe est en charge (c'est-à-dire le niveau d'eau supérieur à la pompe), il faut placer absolument un clapet de retenue le plus loin possible de la pompe.

Dans les cas normaux, il ne faut pas dépasser la hauteur d'aspiration de 7 m, fixer la tuyauterie descendante le long d'une paroi de la citerne mais avec un écartement souhaité d'environ 10 cm.

À une profondeur plus grande, il faut monter l'éjecteur sur la fiche de la pompe correspondante.

Installer la tuyauterie d'aspiration à la sortie de la citerne ou du puits en pente montante (2% min).

Prescription essentielle

Toute contrepenne entraînerait la formation de poche d'air au point le plus haut.

Le diamètre de la tuyauterie d'aspiration doit correspondre au minimum au diamètre de l'orifice d'aspiration de la pompe si on ne veut pas changer les caractéristiques prévues par le constructeur.

Il est indispensable de s'assurer de l'étanchéité parfaite de la tuyauterie d'aspiration.

Installer la pompe dans un local protégé de l'humidité et du gel. Si le silence est recherché, on devra prévoir sur les orifices de la pompe un raccordement anti-vibratoire, par exemple à l'aide de manchettes en caoutchouc ou similaire d'une résistance convenable pour supporter à la fois le vide à l'aspiration et la pression ou refoulement.

Avant de raccorder électriquement le moteur, il faut s'assurer que la tension prévue est correcte. Il est aussi important de connecter une prise conforme à la terre.

Pour la tuyauterie de refoulement, il faut choisir un diamètre aussi grand que possible pour réduire les pertes de charge tout en tenant compte des frais et de l'esthétique de l'installation.

IMPORTANT : Avant la première mise ne marche, bien que la pompe soit auto-amorçante il faut remplir d'eau la pompe et la tuyauterie d'aspiration jusqu'au moment où il n'y a plus d'air (cela peut se faire par l'orifice de refoulement). Refixer la tuyauterie de refoulement, enclencher en regardant le manomètre, on peut constater que la pression de refoulement croît régulièrement puis arrive à son maximum, la pompe s'arrêtera automatiquement.

Fonctionnement du réservoir

À pression d'air (vessie)

Le volume de l'eau utilisée détendant l'air comprimé dans le réservoir, la pression diminue progressivement jusqu'à un minimum appelé : « pression d'enclenchement » la pompe se remet à fonctionner et l'eau pompée comprime l'air jusqu'à une valeur maximum qu'on appelle « pression de déclenchement » pour laquelle la pompe s'arrête.

Il faut remarquer que la capacité utile entre le déclenchement et l'enclenchement n'est qu'une faible partie du volume total du réservoir.

La pression d'air dans le réservoir doit être environ 200 g au-dessus de la pression d'enclenchement (environ 2kg).

Pressostat

Ceux-ci sont réglés au montage, mais lors de la mise en service, il se peut que la pompe tourne sans arrêt et ne se déclenche pas, bien que la pression maximale soit atteinte, il faut alors modifier prudemment et légèrement le réglage du pressostat :

- Tourner dans le sens horaire pour augmenter la pression.
- Tourner dans le sens antihoraire pour diminuer la pression.

ATTENTION : Coupez l'alimentation avant de régler ; Faites les réglages par petits quarts de tour ; Vérifiez avec un manomètre après chaque ajustement.

Calculer ses besoins en eau

Une pompe bien choisie devra assurer un certain débit d'eau à une pression suffisante pour satisfaire des besoins précis. Il s'agit donc de calculer ces besoins en tenant compte de la topographie des lieux.

▪ Débit et pression

Un peu de technique est indispensable. Le calcul n'est pas compliqué, il suffit de se référer au code et au schéma ci-dessous.

Le langage des professionnels	
CE :	colonne d'eau
HGA :	hauteur géométrique d'aspiration
HGR :	hauteur géométrique de refoulement
La :	longueur d'aspiration
Lr :	longueur de refoulement
P :	pression résiduelle
HMA :	hauteur manométrique d'aspiration
HMR :	hauteur manométrique de refoulement
HMT :	hauteur manométrique totale

Le débit est la quantité d'eau recueillie à la sortie de la pompe en un temps donné. Cette quantité s'exprime en m^3/h ou en l/min .

Les pertes de charge : tout liquide véhiculé à l'intérieur d'une tuyauterie est soumis à des contrainantes et des frottements appelés pertes de charge. Ces pertes s'expriment en mètres de CE et sont généralement liées à la section du tuyau, au débit véhiculé et à la nature du liquide (voir tableau ci-contre).

La hauteur géométrique d'aspiration (HGA) est la différence de niveau entre les basses eaux et l'axe de la pompe.

La hauteur géométrique de refoulement (HGR) est la différence entre l'axe de la pompe et le point le plus élevé de la distribution (voir schéma).

La pression résiduelle (P) est la pression de fonctionnement que l'on peut mesurer à l'entrée de l'appareil à alimenter.

Cette pression s'exprime en bar (ou kg/cm^2). Pour le calcul de la HMR, toutes les valeurs devant être exprimées en mètres de CE, il faut tenir compte de cette conversation :

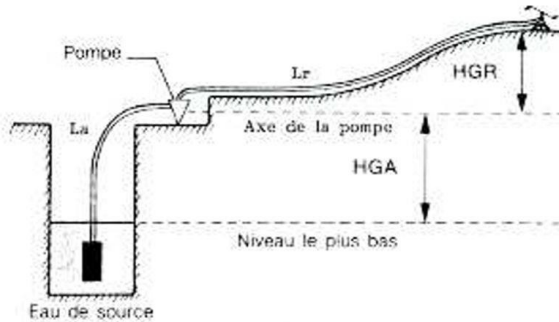
$P \text{ en bar (ou } kg/cm^2) = 10 P \text{ en m de CE}$ / Exemple : 2 bar = 20 m de CE

La hauteur manométrique d'aspiration : c'est la dépression, exprimée en mètres, qui peut être mesurée à l'entrée de la pompe à l'aide d'un indicateur de vide, par le calcul :

$$HMR = HGA + \text{pertes de charge}$$

La hauteur manométrique de refoulement : c'est la somme des deux éléments précédents :

$$HMT = HMA + HMR$$



▪ Choix des tuyaux

Pour connaître la dimension de la tuyauterie en fonction du débit, servez-vous du tableau ci-dessous :

Dimensions conduits	20/27	26/34	33/42	40/49	50/60	60/70	70/80	102 /114
Débit (m³/h)	0,8	1,4	3	4,5	8	12	18	46

La dimension choisie permet de calculer la perte de charge grâce au tableau suivant. À noter que la perte de charge est un facteur très important. Il vaut mieux éviter les trop grandes longueurs de tuyaux et se méfier des dépôts à l'intérieur.

Calcul de la perte de charge des tuyaux (en millimètres de CE par mètre de tuyau)									
Débit (m ³ /h)	15 /21	20 /27	26 /34	33 /42	40 /49	50 /60	60 /70	70 /80	102 /114
0,2	15	3							
0,5	100	20	5	1					
0,7	200	40	10	2					
1	400	80	21	5	2				
1,5		170	50	10	5	1			
2		330	90	20	9	3			
3			210	45	22	6	3	1	
4			320	76	35	10	6	2	
5				130	60	18	9	4	
6				170	80	25	25	13	5
7				250	120	35	17	7	
8				330	140	45	23	10	1
9					150	57	28	12	2
10					230	70	35	15	2
12					330	100	50	22	3
15						150	79	34	5
20						260	140	60	8
30							315	135	19
40								240	33

Exemple :

Débit : 3 m³/h – Longueur totale du tuyau : 50 m

Choix du tuyau : 33/42

Perte de charge par unité de longueur : 0,045 m de CE

Perte de charge totale : 0,045 x 50 = 2,25m de CE

Élimination



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux réglementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des cuves fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.



Incidents de fonctionnement

En versant de l'eau dans la pompe, on n'obtient jamais le remplissage, ou si on arrive à l'obtenir, l'eau disparaît très rapidement.

Cet incident tient, soit à une fuite de la tuyauterie d'aspiration, soit à un clapet de pied mal fermé.

L'idéal est de bien vérifier au montage.

Les rentrées d'air à l'aspiration peuvent provenir d'un joint mal fait, d'un raccord insuffisamment serré, d'une tuyauterie percée ou poreuse.

Si on constate, soit à la mise en service ou après un certain temps de fonctionnement que la pompe fait un bruit anormal appelé cavitation (bruit semblable à un écoulement de cailloux), c'est que la pompe manque d'alimentation, soit par une hauteur d'aspiration plus élevée que celle prévue par le constructeur, soit que la crépine du clapet de fond est partiellement obstruée par des saletés.

Si la pompe s'enclenche toujours dès l'ouverture d'un robinet, il faut vérifier la pression d'air de la vessie, environ 1,7 kg si nécessaire regonfler avec une pompe, si cela s'avère impossible, c'est que la manchette en caoutchouc se trouvant dans la vessie est défectueuse, il suffira de la remplacer et de refaire la pression d'air correcte.

Pour vérifier la pression dans la vessie, la pompe doit être débranchée électriquement. Il faut ouvrir un robinet pour abaisser la pression d'eau dans la pompe.

Déclaration de conformité

La société RENSON - U2R déclare sous sa propre responsabilité que les réservoirs galvanisés plastifiés et non plastifiés sont conformes aux normes et directives CE. Cette déclaration n'est plus valable si les modifications structurales non autorisées par le constructeur sont apportées au produit. Les méthodes de contrôle internes garantissent la conformité des appareils aux normes CE déclarées.

L'objet de cette déclaration est conforme aux directives suivantes :

- 2006/42/CE (Directive Machines)
- 2014/35/UE (Directive Basse Tension)
- 2014/68/UE (Directive Équipement sous pression)

L'objet de cette déclaration est conforme aux normes suivantes :

- NF EN ISO 809:1998+A1:2009 (Sécurité pour les pompes et groupes motopompes)
- NF EN ISO 12100:2010 (Appréciation du risque et réduction du risque)
- NF EN ISO 60204-1:2018 (Équipement électrique des machines – Partie 1 : Règles générales)
- NF EN IEC 60335-2-41:2021 (Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-41 : Exigences particulières pour les pompes électriques)

Fait à Raillencourt-Sainte-OLle,
03/07/2025

**RENSON**

ZA Actipole 2 - Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
FRANCE
TEL : +33 (0)3 27 72 94 94
E.MAIL : contact@u2r.fr
WEB : www.renson.fr



Léopold CHESNEL
Directeur Général



RENSON - U2R

ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France

Site internet : www.renson.fr

Tél. : 03.27.72.94.94

E-mail : contact@u2r.fr